

Décision SG/RH/PRC n° 24/005

Décision fixant, au titre de l'année 2024, la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie

La présidente-directrice générale de Météo France,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours interne d'accès au corps des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 27 novembre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie,

DECIDE :

Article unique

Les candidats dont les noms figurent ci-dessous sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie ouvert par décision susvisée (8 candidats) :

BECK Stéphane

BESOMBES Romain

FAY Florent

GEFFRAY Ivan

LEFEUVRE François

LE NEVE Aurélien

REMUS Wilfried

YAGUEZ Alexia

Fait à Saint-Mandé,

Pour la présidente-directrice générale
Et par délégation,